

# Spes Unica

Bulletin du prieuré Notre-Dame du Rosaire  
Fraternité Sacerdotale Saint-Pie X

## Le féminisme : un état des lieux...

La Commune de Paris a été notamment marquée par le tragique « massacre des otages », rue Haxo, le 26 mai 1871. Il s'agit d'une fusillade dont furent victimes des prêtres, des gendarmes et quatre civils. Parmi eux, le Père Henri Planchat. Se doutant du sort que lui réservaient les communards enragés, il les supplie d'épargner au moins les pères de famille. Sur ce, une jeune fille sort du rang, le plaque au mur, lui riposte : « Je m'en vais t'en f... des pères de famille ! » puis, à bout portant, décharge sur lui son arme<sup>1</sup>.

Au-delà de cette rage du moment, il y a une portée à ce geste que le recul de l'histoire – déjà 150 ans ! – aide à mesurer. Le féminisme ambiant s'y retrouve dans toute sa fureur. L'homicide sacrilège commis par cette jeune femme annonce le sort qui sera désormais réservé aux pères. Assassinant ce prêtre, cette femme porte atteinte à toute la paternité : celle spirituelle, c'est-à-dire la plus noble, du prêtre sur les âmes ; celle char-

nelle qui est la plus partagée, de ceux qui nous engendrent avec pour mission de nous éduquer.

De ce geste, il se dégage donc une terrifiante symbolique dont nous pouvons connaître aujourd'hui toute la signification. Notre époque qui renie Dieu, « Notre Père qui est aux Cieux », « assassine » ceux qui en sont l'image et le représentant : le prêtre et le père de famille. À mesure que le féminisme s'impose et se renforce, même s'il n'est pas seul en cause, nos pères sont de plus en plus disqualifiés et les prêtres de plus en plus discrédités, pire : désacralisés.

S'il est à espérer que la prétention des femmes à l'ordination est définitivement écartée, comme semble le confirmer la récente réforme du code de droit canonique<sup>2</sup>, elles obtiennent cependant de plus en plus de pouvoirs dans l'Église. La parité homme-femme, voulue dans nos sociétés sécularisées, s'impose donc dans l'Église dite conciliaire, dans une moindre mesure toutefois. Il y a quelques mois, le 6 février dernier,

nous apprenions la nomination de sœur Nathalie Becquart, par le pape François, au poste de sous-secrétaire du synode des évêques, l'assemblée chargée d'étudier les grandes questions doctrinales de l'Église catholique. Mais depuis la réforme liturgique de 1969, les femmes apparaissent déjà de plus en plus dans le chœur, soit pour y lire une épître du haut de l'ambon, soit pour servir à l'autel, ce qu'un récent *Motu Proprio (Spiritus Domini)* publié le 11 janvier 2021, est venu entériner officiellement. De plus il n'est pas rare que des femmes distribuent la communion... autant de

## SOMMAIRE

Éditorial	p. 1
Chroniques du Prieuré	p. 3
Les quatre notes de la véritable Église - 1. L'unité	p. 5
Carnet paroissial	p. 7
1870-2020 : à propos d'un anniversaire	p. 9
Le nouveau rite et la communion sacrilège	p. 14
Un jeune pèlerin de quinze ans raconte	p. 15
Informations paroissiales	p. 16

<sup>1</sup> Voir le *Chardonnet* n°366 - avril 2021 p.7 (« Notre-Dame des Otages » - abbé Denis Puga)

<sup>2</sup> Le 1<sup>er</sup> juin 2021, le pape François (même lui !) a approuvé une version révisée du droit de l'Église dont le canon 1379 §3 qui inflige une excommunication automatique à tous ceux qui tenteraient d'ordonner une femme ainsi qu'à la femme elle-même : « Tant celui qui tente de conférer un ordre sacré à une femme que la femme qui tente de le recevoir, encoure une peine d'excommunication "latae sententiae" réservée au Saint-Siège ; le clerc responsable peut de surcroît être puni par l'exclusion de l'état clérical. »

pratiques qui participent de la dévalorisation du sacerdoce

Quant aux pères de familles, leur autorité distincte de celle de la mère, n'est plus reconnue comme telle par l'article 6 de la loi du 4 juin 1970 : « Dans tous les textes où il est fait mention de la puissance paternelle, cette mention sera remplacée par celle de l'autorité parentale. » Une confusion bien habile, qui permet de dissoudre l'autorité du chef de famille et, aujourd'hui, de pouvoir l'exclure de la filiation elle-même, comme voudrait le statuer la toute récente loi dite de « bioéthique ». À partir de là, il apparaît les « papas poussettes » ou « papas gâteaux », ces pères auxquels il est offert des congés de paternité ; ces pères qui renoncent à leur autorité spécifique, celle qui leur vient de Dieu et à laquelle leur épouse participait jusque là ; ces pères qui, complexés, s'obligent de partager, à égalité avec leur femme, les tâches domestiques ; ces pères n'étant plus bons qu'à financer les besoins de chacun ; ces pères aux abonnés absents et reconduits à l'adolescence. « Adulécents » comme on les appelle !

Ces pères ne sont malheureusement pas les seules victimes du féminisme. Les femmes elles-mêmes en payent les conséquences et à quel prix ! Estimant ne trouver dans leur maternité qu'une condition de dépendance ou d'assujettissement, elles cherchent leur accomplissement ou leur épanouissement indépendamment de l'homme. Même leur corps leur appartient désormais exclusivement : « Mon corps, mon droit » clament-elles. Et n'est-ce pas ce que la contraception et l'avortement leur ont fait obtenir ? Voilà qui les amène à toutes les dérives, et qui les fait déchoir de leur dignité de mère pour les réduire à la servitude d'objet, objet de plaisir, de consommation, de harcèlement, de violence, d'ostentation, de publicité. « Ce qu'elles prétendent avoir obtenu en termes de libertés physiques et sociales se tourne en aliénation mo-

rale »<sup>3</sup>. Femme affranchie, mais asservie et défigurée !



Mais les plus grandes victimes du féminisme ne sont-elles pas finalement les enfants eux-mêmes ? Soumises à des contraintes professionnelles, les mamans se soustraient rapidement à certains devoirs maternels. C'est ainsi qu'elles confient leur enfant à des nounous ou des crèches et le scolarise dès l'âge de ses trois ans. L'État profite ainsi de l'émancipation de la femme pour prendre en charge ses enfants dès leur plus jeune âge. Enfants, ils le seront plus de l'État que de leurs parents ! La libération de la femme permet donc à l'État d'affirmer son totalitarisme. À cela s'ajoute le mauvais exemple de la mère émancipée et insoumise qui peut favoriser la démission du père, ce qui laisserait encore plus de place à l'État. Quelle obéissance attendre d'un enfant dont la mère ne reconnaît pas suffisamment l'autorité du père ? Et que devient celle d'une mère affranchie de son mari ? Par voie de conséquence, l'enfant de tels parents se trouve être plus facilement à la merci de ses passions ou alors plus exposé aux attractions du monde et aux influences de sa bande de copains.

Même si ces dérives ne frappent pas de plein fouet les milieux où la religion chrétienne se pratique assidûment, il n'empêche que ces choix pervers de

société dégagent une atmosphère ambiante qui déteint plus ou moins sur nos comportements. Qui d'entre nous peut prétendre n'être d'aucune manière atteints par l'un ou l'autre de ces désordres ? Les difficultés pour obéir de la part des enfants, les pères qui ont peine à s'imposer avec assurance et adresse, les mamans parfois insoumises vis-à-vis de leur époux, les femmes mal vêtues, les hommes avachis ou débrillés... autant d'écueils qu'il n'est pas rare de déplorer dans nos propres rangs.

À nous de redoubler de vigilance, et de réagir à ce climat social de plus en plus délétère et de nous en tenir à ces recommandations apostoliques et combien salutaires, car d'inspiration divine : « Femmes, soyez soumises à vos maris... Maris, conduisez-vous avec sagesse à l'égard de vos femmes... les traitant avec honneur. »<sup>4</sup> ; Et ailleurs : « Enfants, obéissez en tout à vos parents, c'est cela qui est beau dans le Seigneur »<sup>5</sup>. Et quant au vêtement : « Que les femmes soient en vêtements décents... »<sup>6</sup>, et comme nous le lisons déjà dans l'Ancien Testament : « Une femme ne portera pas un habit d'homme, et un homme ne mettra point un vêtement de femme »<sup>7</sup>.

Par ailleurs nous pouvons saluer des initiatives en faveur de la véritable promotion de la femme chrétienne épanouie et rayonnante, comme « Femme à part »<sup>8</sup>, avec son partenaire officiel : « Brin de Pep's », le « magazine amateur collectif de la femme vertueuse » ; ou encore une autre revue catholique « L'Étincelle »<sup>9</sup> qui encourage jeunes filles et femmes de France à rayonner et scintiller de la vraie lumière. L'Église ne manque pas d'exemples, au premier rang desquels la Sainte Vierge elle-même qui a tenu sa place d'humble « servante du Seigneur », ce qui lui vaut d'être appelée « bienheureuse, parce que Dieu a fait en elle de grandes choses. »

Abbé Laurent Ramé

3 Saint-Hiéron – Féminisme et fin des temps – *Lectures Françaises* n°768

4 I Pierre III, 1 & 7

5 Colossiens III, 20

6 I Timothée II, 9

7 Deutéronome XXII, 5

8 <https://www.femmeapart.com>

9 Disponible à la « Librairie Française. »

## Chronique du Prieuré

### Vendredi 12 mars

Retour de Monsieur l'abbé Moulin. Après cinq semaines d'hospitalisation, dont dix-sept jours en réanimation, Monsieur l'abbé Moulin réussit à forcer la porte de sortie du service de neurotraumatologie, où il se trouvait depuis le lundi 22 février. Ce sont ses deux confrères qui font le déplacement pour le ramener là où il se rétablira le mieux, au prieuré Notre-Dame du Rosaire ! Tandis que l'abbé Ramé tient par le bras son confrère marchant clopin-clopant, l'abbé Storez s'occupe des démarches administratives. Notre abbé, devenu convalescent, renouera progressivement et rapidement avec la vie de communauté.

### Samedi 13 mars

Pèlerinage à Pontmain. Le lendemain même du retour inespéré de l'abbé Moulin au prieuré, plus de quatre-vingts fidèles se rendent à Pontmain dans le cadre du pèlerinage organisé par le District de France. Même si ce pèlerinage n'est pas encore celui que nous avons promis à la Sainte Vierge, il nous permet sans tarder de lui exprimer notre plus vive et fervente reconnaissance, là-même où elle nous promettait que « Dieu nous exaucera en peu de temps. » Merci à nos confrères du Moulin-du-Pin de nous avoir permis d'organiser un car de quatre-vingt quatre places, malgré les sévères restrictions imposées alors par les autorités qu'un virus réussit à affoler.

### Mercredi 17 mars

Livraison d'un escabeau. On se souvient, Monsieur l'abbé Moulin fut victime d'une chute d'escabeau, avouons-le, pas très stable. La décision a donc été prise de l'échanger contre un autre de meilleure qualité. C'est l'après-midi de ce mercredi 17 mars qu'il nous est enfin livré. Mais, ça ne s'invente pas, c'est l'abbé Moulin, le seul présent à ce moment-là, qui le réceptionne ! Mais à notre retour, les abbés Ramé et Storez sommes vite rassurés en voyant cet escabeau encore dans le couloir et surtout dans son emballage.

### 28 mars - 4 avril : semaine sainte



La semaine sainte se célèbre presque normalement. Le couvre-feu nous impose, cependant, quelques aménagements, notamment le dédoublement du chemin de croix aux Fournils et l'anticipation de la veillée pascale à 16h00, moins tôt tout de même qu'avant la réforme de Pie XII en 1950. En effet, avant cette date, elle se célébrait le matin. Ayant moins veillé le soir, les fidèles viennent alors plus nombreux à la messe du jour de Pâques. C'est après les vêpres que, cette année, discrétion oblige, le prieur procède au lancer des œufs de Pâques, à la grande satisfaction des enfants présents à la cérémonie.

### 9 avril : vendredi de Pâques

Monsieur l'abbé Moulin célèbre sa première messe depuis son accident, le jeudi 4 février dernier. Belle coïncidence avec la fête de Pâques !

### Dimanche 11 avril

Depuis ce dimanche jusqu'au 25 nous assurons en fin d'après-midi une messe à Saint-Martin-Lars pour aider quelque peu au désengorgement de la chapelle des Fournils, dans un contexte encore très critique.

### Dimanche 25 avril



Mademoiselle Rebekka, qui a passé toute l'année dernière à l'École de l'Épiphanie, prend l'habit dans la congrégation des sœurs de la Fraternité Saint-Pie X, à Göffingen, leur noviciat d'Allemagne, sous le nom de Sœur Maria Rebekka.

### Mercredi 28 avril

Parmi nous depuis le mardi 23 février, Monsieur l'abbé Loschi quitte la Vendée pour rejoindre sa Savoie, en attente de sa prochaine nomination. Il partira avec une statue de Notre-Dame de Pontmain. N'est-ce pas grâce à elle qu'il peut enfin se mettre à nouveau à la disposition des supérieurs pour une nouvelle affectation ? Merci à notre confrère pour son zèle si apprécié auprès de vos âmes et le soutien si précieux qu'il a apporté aux prêtres du prieuré !



### Jeudi 6 mai

Nous célébrons les obsèques de monsieur Dominique Renard. Les plus anciens s'en souviennent : il avait apporté son soutien efficace et discret à la fois à Monsieur l'abbé Yves Jamin, en particulier aux côtés de Monsieur Julien Rousseau, par le chant et l'orgue. Il était de ceux qui ont frayé à la Tradition un passage pour quelle continue à traverser les générations futures en dépit de toutes les réformes subversives entreprises au sein même de l'Église. À cette occasion, nous, les plus jeunes, devons être bien conscients que notre pratique religieuse est encore possible et, qui plus est, dans de meilleures conditions qu'au tout début de la Tradition, grâce au combat de nos anciens.

### Dimanche 9 mai

Monsieur l'abbé Ramé donne une conférence aux fidèles de la chapelle Notre-Dame de l'Espérance. Cela lui permet d'exposer la vie de leur chapelle et du prieuré des Fournils. C'est une première qui se renouvellera par la suite, une fois par an, dans chacune des chapelles desservies par le prieuré.

### 13 mai : jeudi de l'Ascension

Les sœurs du prieuré se rendent à la chapelle de La Roche-sur-Yon. C'est l'occasion pour elles de faire connaissance avec nos fidèles yonnais, dont plusieurs étudiants de l'ICES, et de présenter leur congrégation à travers un documentaire visionné sur un grand écran dans la grande salle Saint-Yon que l'abbé Storez avait préparée à cet effet.

### Dimanche 16 mai



En chacune de nos chapelles se célèbrent les communions solennelles, cinq aux Fournils, cinq à la chapelle Saint-Michel de La Roche-sur-Yon et une à la chapelle Notre-Dame de l'Espérance de La Rochelle. Prions pour leur persévérance !

### 23 mai : dimanche de Pentecôte

Tandis que nos sœurs se rendent en notre chapelle Notre-Dame de l'Espérance de La Rochelle, un bon contingent de fidèles chante la messe dès 7h30, aux Fournils, pour prendre ensuite leur bâton de pèlerin. Ils suivent ainsi l'invitation de notre supérieur de District qui a vivement encouragé l'organisation, dans chaque prieuré, d'une manifestation pour maintenir un esprit de prière et de pénitence. Ces deux jours de pèlerinage leur ont permis de vivre intensément ce que tout chrétien doit être, un pèlerin dans l'âme, qui refuse « le confinement mental », c'est-à-dire de « stagner moralement et croupir spirituellement ».

### Mercredi 26 mai

Le matin, aux Fournils, nous donnons la sépulture ecclésiastique à Monsieur Joseph Baudouin. Encore un de nos anciens qui vient de nous quitter. Il était de ceux qui avaient œuvré, avec beaucoup d'autres, pour aider notre prédécesseur, Monsieur l'abbé Jamin, dans son installation aux Fournils. Ne l'oublions pas dans nos prières ! Le soir, à la chapelle de La Roche-sur-Yon, les étudiants (une

bonne quarantaine !) se réunissent, pour la dernière fois de cette année académique, autour des abbés Ramé et Storez. Après une brève intervention de l'abbé Storez qui les encourage à la saine amitié, nous nous retrouvons tous à la chapelle pour un Salut du Saint-Sacrement où la jeune chorale des étudiants se fait entendre. La soirée se prolonge autour d'un barbecue. Avant les adieux, l'abbé Ramé prononce le mot de la fin en les invitant à être une « jeunesse de feu », Pentecôte oblige !

### Dimanche 30 mai : Sainte Trinité

Onze enfants, neuf aux Fournils et deux à La Roche-sur-Yon, reçoivent pour la première fois la sainte Communion : heureuse coïncidence avec la fête de la Sainte Trinité ! Car, en recevant Jésus-Christ, le Fils de Dieu, ils reçoivent en même temps le Père et le Saint-Esprit. Et la communion les fait plus encore entrer en possession de la Sainte Trinité elle-même, grâce au Fils qui s'est fait Agneau de Dieu, un Agneau immolé et donné en nourriture.



### Mercredi 2 juin

Réunion de la Croisade Eucharistique. Après la messe de 11h30, Monsieur l'abbé Storez reçoit sept enfants comme pages et six autres comme croisés. L'après-midi, c'est avec beaucoup d'entrain et de joie, qu'ils préparent le chemin de la procession du Saint Sacrement qui devrait avoir lieu le lendemain, jeudi de la Fête-Dieu.

### 3 juin : Jeudi de la Fête-Dieu

Finalement, il a fallu se résigner à renoncer à la procession, compte tenu de la pluie qui avait déjà endommagé les motifs au sol et qui était toujours menaçante. Jésus-Christ voulait-il encore une fois, nous associer à ce qu'il subit depuis déjà trop longtemps, son confinement imposé par les hommes eux-mêmes qui ne veulent pas le voir régner dans nos

sociétés, être chez Lui dans nos rues, dans nos villages, nos cités... ? Qu'Il règne alors plus profondément et intensément dans nos cœurs afin de mieux rayonner autour de nous.

### Dimanche 6 juin



La solennité de la Fête-Dieu nous permet, cette fois-ci, et grâce à la clémence du ciel, d'organiser la procession du Saint Sacrement. Dès le début d'après-midi, responsables et volontaires s'activent pour préparer, dans la propriété même du prieuré, les « chemins du Seigneur ». C'est un magnifique tapis qui se déroule sur une bonne partie du trajet que Jésus-Christ empruntera Lui-même. Quelle joie pour nous tous d'honorer de cette manière notre Roi des rois, d'autant plus que nous en avons été privés l'an passé. Le parcours est plus court et plus discret que par le passé, mais peut être plus recueilli et plus priant !

### Lundi 14 et mardi 15 juin

À l'occasion d'une conférence donnée aux fidèles des Fournils, l'abbé Ramé annonce le départ de sœur Marie-Christophe pour le prieuré de la Sainte Famille (Priorat der Heiligen Familie), à Will, en Suisse, dans le canton de Saint-Gall. Sœur Marie-Olivia, déjà directrice de l'école devient alors supérieure de la communauté et accueillera une nouvelle religieuse, sœur Jeanne-Marie, actuellement à Ruffec. Merci à sœur Marie-Christophe pour son dévouement, en particulier auprès des prêtres. Nos prières l'accompagnent dans sa nouvelle charge.

## Les quatre notes de la véritable Église - 1. L'unité

« Vous n'êtes pas en pleine communion » ! Voilà l'arme fatale, l'argument définitif souvent asséné en ultime recours contre la Fraternité Saint-Pie X et ses fidèles. Ne pas être dans l'Église de Dieu, c'est une accusation extrêmement grave, car le Christ a fondé l'Église pour prolonger sur terre son œuvre de salut.

**D**emeurer hors de l'Église, c'est demeurer hors de l'unique chemin de salut établi par Notre-Seigneur pour sauver les âmes. C'est pourquoi il importe de répondre à cette calomnie que l'on entend trop souvent, et de prouver que nous sommes pleinement dans l'Église visible fondée par le Christ Jésus lorsqu'il a dit à Pierre : « Pais mes agneaux, pais mes brebis. »<sup>1</sup> L'histoire de l'Église montre que tous les hérétiques et autres falsificateurs de l'Évangile ont prétendu revenir à la pureté du message de Jésus-Christ et accusaient les autres de s'en éloigner. Comment donc savoir avec certitude si l'on est bien dans l'Église de Dieu et si l'on n'a pas été victime d'une contrefaçon ?

Le principe est simple, nous l'énonçons dans le *Credo* que nous chantons chaque dimanche à la messe : « Je crois (...) en l'Église Une, Sainte, Catholique et Apostolique ». Ces quatre mots sont quatre notes, quatre marques auxquelles on peut reconnaître en toute

certitude la véritable Église de Dieu. La Providence n'a pas voulu nous abandonner dans la haute mer du monde sans nous donner des phares, des repères visibles auxquels nous pouvons nous fier. Ainsi pour distinguer la véritable Église d'avec les multitudes de croyances inspirées par le père du mensonge, il faut vérifier si l'on trouve en elle les quatre marques suivantes :

- elle est Une, d'une unité de foi, de culte, et de gouvernement,
- elle est Sainte, de par son fondateur, sa doctrine, sa morale et ses fruits,
- elle est Catholique, c'est-à-dire universelle, ouverte à tous les hommes et répandue dans le monde entier,
- elle est Apostolique, fondée sur les Apôtres de qui elle a reçu doctrine et autorité.

### L'Église est Une

L'unité de l'Église se caractérise par le fait que l'ensemble des fidèles baptisés, sous l'autorité d'un même chef, professent la même foi et exercent le même culte en vue du salut éternel. Cette unité

s'étend non seulement à tous les lieux, mais aussi à tous les temps : l'Église de Dieu traverse les siècles et s'adapte à toutes les époques tout en restant identiquement la même, et ce sous les trois aspects de l'unité de foi, unité de culte et unité de gouvernement.

Saint Paul louait cette profonde unité de l'Église en écrivant aux Éphésiens : « Il n'y a qu'un seul corps et un seul Esprit, comme aussi vous avez été appelés par votre vocation à une même espérance. Il n'y a qu'un Seigneur, une foi, un baptême, un Dieu, Père de tous, qui est au-dessus de tous, qui agit par tous, qui est en tous. »<sup>2</sup> Dans ces versets admirables, saint Paul indique la racine profonde de cette unité sans faille : il n'y a qu'un seul Seigneur, un seul Dieu Père de tous. De ce fait, il ne peut y avoir qu'une seule foi, et ce aussi bien dans le temps que dans l'espace : la foi de l'Église est la même sur tous les continents, et elle se retrouve sans modifications essentielles à toutes les époques. Dieu ne change pas, comme dit l'Écriture<sup>3</sup>, et il ne saurait se contredire.

Durant tout l'Ancien Testament, la Révélation a progressé graduellement, et quand vint la plénitude des temps, le Père envoya son propre Fils, coéternel et tout-puissant, pour porter à son terme ultime cette Révélation : « Tout ce que j'ai entendu de mon Père, je vous l'ai fait connaître. »<sup>4</sup> Ainsi, depuis la mort du dernier témoin direct de l'enseignement du Christ, c'est-à-dire depuis la mort de saint Jean l'Évangéliste, la Révélation est close. Au cours de l'histoire de l'Église, il ne peut donc y avoir aucune Révélation



La nef de la contemplation mystique ou le triomphe de l'Église catholique (peinture anonyme du XVII<sup>ème</sup> siècle)

1 Jean XXI, 15-17

2 Éphésiens IV, 1-6

3 Les Saintes Écritures attestent formellement l'immutabilité divine, aussi bien dans l'Ancien que dans le Nouveau Testament. « Je suis Dieu et Je ne change pas » (Malachie III, 6). « Tout don excellent, toute grâce parfaite, descend d'en haut, du Père des lumières, en qui n'existe aucune vicissitude, ni ombre de changement. » (Jacques I, 17).

4 Jean XV, 15



supplémentaire. À plus forte raison ne peut-il y avoir non plus aucune remise en cause de cette Révélation reçue de Notre-Seigneur et exposée infailliblement par l'Église.

On pourrait objecter que l'Église, au cours de son histoire, a souvent procédé à de nouvelles définitions dogmatiques, augmentant ainsi progressivement l'étendue de son enseignement. Il est facile de répondre à cette objection en précisant qu'une définition nouvelle n'est pas un enseignement nouveau. L'Église, lorsqu'elle définit un dogme, proclame solennellement que la vérité qu'elle définit a toujours été crue et enseignée par l'Église, et qu'elle doit être considérée comme faisant partie du dépôt révélé. Il n'y a donc pas d'enseignement nouveau ni de remise en cause d'un enseignement reçu autrefois, mais simplement explicitation de la prédication de la foi.

Ainsi la foi de l'Église d'aujourd'hui est l'écho fidèle de la foi de saint Pierre, saint Paul et tous les Apôtres. Le Symbole des Apôtres est récité aujourd'hui comme hier sans altération ni modification. La foi de l'Église est une. À cette unité de la foi se rattache étroitement l'unité de culte dont la source est égale-

ment Notre-Seigneur Jésus-Christ. En effet, de même que la foi est une parce que la source de la Révélation est une, de même le culte est un parce qu'il prolonge dans le temps et dans l'espace le culte sublime que le Fils de Dieu fait homme a rendu à son Père, en s'offrant en Victime sur la Croix.

Cet holocauste parfait fut l'acte le plus sublime que le Christ ait posé ici-bas. Ce fut même la raison essentielle de sa venue sur terre, comme il le dit lui-même dans le temple de Jérusalem, lorsqu'il voyait l'heure de son Sacrifice approcher : « C'est pour cette heure que je suis venu. Père, glorifiez votre nom »<sup>5</sup>. L'instant était tellement solennel que la voix du Père se fit entendre à ce moment pour manifester qu'il agréait cette offrande qui lui était faite : « Je l'ai glorifié, et je le glorifierai encore. »<sup>6</sup> Cinq jours plus tard, le Fils de Dieu offrait à son Père cette vie humaine qu'il avait prise et rendait l'esprit en disant : « Père, je remets mon âme entre vos mains. »<sup>7</sup>

Cet acte suprême du culte divin, le Christ a donné à son Église le pouvoir de le perpétuer lorsqu'il a dit à ses apôtres : « Faites ceci en mémoire de Moi. »<sup>8</sup> En refaisant ce qu'a fait le Seigneur le soir de la Sainte Cène, les prêtres renouvellent l'immolation de la divine Victime, ou plus précisément, le Christ renouvelle lui-même son immolation par les mains du prêtre. La messe est le mystère du Calvaire rendu présent sur nos autels.

Ainsi, l'unité du culte dans l'Église trouve-t-elle sa source dans l'unité du Sacrifice du Christ. Dans tous les lieux et dans tous les temps, lorsque le Sacrifice eucharistique est offert à Dieu, c'est le même et unique Sacrifice du Calvaire qui est rendu présent, et c'est le même souverain Prêtre, Jésus-Christ Notre-Seigneur, qui s'offre en Victime pour appliquer sur nos âmes les fruits de la Rédemption. Cette unité profonde transcende toutes les diffé-

rences qui pourraient se rencontrer. Graduellement, l'Église a exprimé avec de plus en plus de précision cette idée centrale du Sacrifice par les prières et les rites appropriés qui enchâssent les parties essentielles de la messe que sont la consécration et la communion. Mais d'une part, ces ajouts se faisaient graduellement, avec respect pour le passé, et d'autre part ils se faisaient toujours dans le sens d'une meilleure expression de la réalité du Sacrifice et du culte divin. L'Église voulait favoriser la dévotion des fidèles afin de mieux rendre gloire à Dieu. Ainsi, la messe étant toujours centrée sur le Sacrifice, elle garde partout et toujours son unité, même dans une différence aussi profonde que celle qui existe entre le rite romain et le rite oriental. Le fondement de cette unité est le Christ lui-même, le souverain prêtre, dont l'Église prolonge le Sacrifice et la prière.

Les autres sacrements également participent à cette unité du culte. Jésus-Christ a confié à son Église le trésor des sept sacrements pour appliquer sur nos âmes les bienfaits de la Rédemption, et les fidèles de l'Église sont unis entre eux parce qu'ils participent aux mêmes sacrements qui les incorporent à la Passion du Christ. Voyez ce que saint Paul dit du baptême : « Nous tous qui avons été baptisés, c'est dans sa mort que nous avons été baptisés »<sup>9</sup>. Ainsi, le baptême nous unit à la Passion du Christ, et les chrétiens sont profondément unis entre eux parce qu'ils ont reçu le même baptême qui les a plongés dans le Sang Rédempteur : « Une seule foi, un seul baptême, un seul Dieu ». Quant à la Sainte Eucharistie, elle est véritablement le sacrement de l'unité du Corps mystique. Les fidèles sont unis entre eux parce qu'ils communient à la même Victime, et le sacrement de l'Eucharistie a reçu ce nom de communion précisément parce qu'il réalise l'unité du Corps mystique du Christ. L'Église est donc une dans son culte parce que les fidèles participent aux

5 Jean XII, 27

6 Jean XII, 28

7 Luc XXIII, 46

8 Luc XXII, 19 et I Corinthiens XI, 24-25.

9 Romains VI, 3

mêmes sacrements qui font couler sur nos âmes le Sang rédempteur. Cette unité culmine dans le Sacrifice Eucharistique qui rend présent sur nos autels la Victime immolée, et dans la communion qui nous unit intimement à cette sainte Victime et par conséquent nous unit aussi entre nous.

Après l'unité de foi et l'unité de culte, il nous reste à traiter de l'unité de gouvernement. L'Église est le Corps mystique du Christ qui en est le chef invisible. Le mot chef vient du latin *caput* qui signifie tête (d'où l'expression « couvre-chef » pour désigner un chapeau). Quand on dit que le Christ est la tête de l'Église, on dit également qu'il en est le chef depuis le jour de sa fondation. Cette unité profonde transcende également tous les temps et tous les lieux. Partout et toujours, le chrétien est incorporé au Christ par le fait même qu'il est membre de l'Église.

Mais depuis l'Ascension, le Christ a remis l'autorité sur son Église à son vicaire, le Souverain Pontife. L'Église a été fondée comme une société visible, et comme telle, elle est hiérarchique : il lui fallait donc un chef visible. L'Église de Dieu n'est pas un conglomérat d'individus ayant entre eux l'unité des grains de sables appartenant au même tas. Elle est une société hiérarchique avec un chef suprême qui est le Christ et un chef visible qui est le pape, vicaire du Christ sur terre. Notre-Seigneur a parfaitement exprimé cette vérité lorsqu'un an avant sa Passion, il annonçait la fondation prochaine de l'Église : « Tu es Pierre, et sur cette pierre je bâtirai mon Église. (...) Tout ce que tu lieras sur la terre sera lié dans les cieux, et tout ce que tu délieras sur la terre sera délié dans les cieux »<sup>10</sup>.

Le Concile de Trente insiste fortement sur cette unité de gouvernement sans laquelle l'unité de foi et l'unité de culte ne pourrait se maintenir. « Tous les Pères

sont unanimes sur ce point que le Chef (la tête) visible de l'Église était nécessaire pour établir et conserver son unité. »<sup>11</sup>

Les protestants ont prétendu que l'autorité suprême de l'Église résidait dans le Christ seul, et que la notion de pape était étrangère à la pensée du Christ. On voit ce qu'a donné pareille théorie : la pensée protestante s'est pulvérisée en une multitude de doctrines contradictoires. De plus, leur prétention se heurte de plein fouet à l'affirmation claire et nette de l'Évangile où l'on voit le Christ donner à saint Pierre autorité sur tout son troupeau : « Pais mes agneaux, pais mes brebis. »<sup>12</sup> Il est de foi que saint Pierre et ses successeurs ont reçu du Christ autorité sur l'Église pour la conduire sur le chemin du ciel. D'ailleurs saint Ambroise avait par avance répondu aux théories protestantes : « À une Église visible il fallait un chef visible. »

C'est une autorité considérable que le Christ a remis à saint Pierre, et en même temps il lui a assigné une mission : affermir ses frères dans la foi<sup>13</sup>. Le pape saint Pie X, dans l'introduction de l'encyclique *Pascendi*, souligne l'importance de cette mission par des paroles magnifiques : « À la mission qui nous a été confiée d'En Haut de paître le troupeau du Seigneur, Jésus-Christ a assigné comme premier devoir de garder avec un soin jaloux le dépôt traditionnel de la foi à l'encontre des profanes nouveautés de langage comme des contradictions de la fausse science »<sup>14</sup>.

Cette unité de gouvernement est la garante de l'unité de l'Église et permet de maintenir l'unité de foi et l'unité de culte. Une telle unité est d'ailleurs une preuve de la divinité de l'Église car aucune société humaine ne saurait se maintenir ainsi sans changements essentiels dans le monde entier et durant tant de temps. On le voit a contrario dans les divisions profondes qui agitent ceux

## **Prieuré N.-D. du Rosaire**

### *Baptêmes*

Angèle Nauleau, le 8 mai ; Aliénor Shnoebelen, le 29 mai.

### *Premières communions*

Ambre Ratte, le 4 avril ; Philippine Voyau, le 13 mai ; Mathurin Bousquet, Fabien Guinement, Georges de La Roche-Saint-André, Lucie Blanco, Christina Manicardi, Aurore Mansion, Eulalie Prieur-du-Perray, Priscille Soullier, Lucie Tupinon, le 30 mai.

### *Communions Solennelles*

#### *Le dimanche 16 mai*

Benoît Adrast, François Dubuisson, Maximilien Ménager, Prudence Cuegniet, Victorine Mathieu.

### *Sépultures*

Jean Dubé (70 ans), le 26 mars  
Joseph Baudouin (85 ans),  
le 26 mai.

### *Mariage*

Mathieu Vasseur et Apolline Dusart, le 24 avril.

## **Chapelle Saint-Michel**

### *Baptême*

Anatole Jaulin, le 29 mai.

### *Première communion*

Éloi Subiger, Flavie Burgaud, le 30 mai.

### *Communions Solennelles*

#### *Le dimanche 16 mai*

Gaëtan Bedouet, Vianney Bedouet, Victoire Agenais, Marie Bernard, Hermine Laroche.

## **Chapelle Notre-Dame de l'Espérance**

### *Baptême*

Élias Herrbach, le 8 mai.

### *Communion Solennelle*

#### *Le dimanche 16 mai*

Clément Penet, le 16 mai

10 Matthieu XVI, 18-19

11 Catéchisme du concile de Trente, article Unité de l'Église.

12 Jean XXI, 15-17

13 « J'ai prié pour toi, afin que ta foi ne défaille point ; et toi, quand tu seras revenu, affermis tes frères. » Luc XXII, 32

14 Saint Pie X, Introduction de l'encyclique *Pascendi Dominici gregis*, 8 septembre 1907.

qui quittent l'unité de l'Église. Le fondement et le garant de l'unité catholique, c'est le Christ lui-même qui a dit lorsqu'il annonçait la fondation de l'Église que les puissances de l'enfer ne prévaudraient point contre elle<sup>15</sup>.

Après avoir détaillé en quoi consistait l'unité de l'Église, venons-en maintenant à l'objection que l'on nous fait si souvent de briser cette unité en refusant les directives postconciliaires. L'unité de gouvernement voulue par le Christ est au service de l'unité de foi et de l'unité de culte. Le Christ a confié à saint Pierre son troupeau non pour le disperser mais pour le conduire vers les pâturages éternels.

Or la soumission à une autorité est toujours encadrée par les limites assignées à cette autorité. « Il vaut mieux obéir à Dieu qu'aux hommes »<sup>16</sup> disait saint Pierre au Sanhédrin qui lui ordonnait de cesser de prêcher l'Évangile. De même notre soumission aux autorités de l'Église est encadrée par les limites de cette autorité et soumise aux impératifs de la loi de Dieu. Le concile Vatican I, en même temps qu'il proclamait l'infaillibilité pontificale dans son magistère extraordinaire, rappelait les limites de l'autorité du Souverain Pontife : « Le Saint-Esprit n'a pas été promis aux successeurs de Pierre pour qu'ils fassent connaître, sous sa révélation, une nouvelle doctrine, mais pour qu'avec son assistance ils gardent saintement et exposent fidèlement la Révélation transmise par les Apôtres, c'est-à-dire le dépôt de la foi. »<sup>17</sup>

Cette limite de l'autorité pontificale et de l'obéissance qui lui est due avait été admirablement résumée par Monseigneur Lefebvre dans sa fameuse déclaration de 1974 : « Nous adhérons de tout cœur, de toute notre âme à la Rome catholique, gardienne de la Foi catholique et des traditions nécessaires au maintien de

cette foi, à la Rome éternelle, maîtresse de sagesse et de vérité. Nous refusons par contre et avons toujours refusé de suivre la Rome de tendance néo-moderniste et néo-protestante qui s'est manifestée clairement dans le concile Vatican II et après le concile dans toutes les réformes qui en sont issues. » En agissant ainsi, monseigneur Lefebvre ne brisait pas l'unité de l'Église mais la défendait au contraire contre ceux qui voulait lui nuire.



Le pape François lors du Synode sur l'Amazonie

Car qui, en vérité, brise l'unité de l'Église ? Au nom de l'esprit de Vatican II, on organise des cérémonies œcuméniques au cours desquelles on invite les membres des fausses religions à prier leur dieu, comme si Jésus-Christ n'était pas le seul Seigneur. On voit se répandre sous l'influence des plus hautes autorités de l'Église et du pape lui-même les théories de Teilhard de Chardin, théories qui lui avaient valu d'être condamné par Rome. Autrefois condamné, aujourd'hui enseigné : le faux serait-il donc devenu vrai ? À la fin du Synode sur l'Amazonie, le journal *La Croix* avait titré : « Synode sur l'Amazonie : la fin du catholicisme tridentin. » Et ce sont ces mêmes novateurs qui se félicitent de voir changer la doctrine, qui viennent nous reprocher de mettre à mal l'unité.

Quant à l'unité de culte, elle est également bafouée par ces célébrations eucharistiques qui ne sont plus cen-

trées sur le Sacrifice. La nouvelle liturgie, définie par ses promoteurs comme « le rassemblement du peuple de Dieu »<sup>18</sup>, est aussi mobile et fluctuante que le peuple lui-même. Ici on danse en agitant les mains, là on raconte sa vie au micro, et partout on pourra inventer des manifestations nouvelles pour exprimer ce que l'on veut. Un seul point commun en toutes ces expériences : ne pas faire comme avant. Monseigneur Lefebvre avait utilisé l'argument *ad hominem* : Laissez-nous faire l'expérience de la Tradition ! À cette époque où toutes les expériences trouvaient droit de cité, seule la messe de toujours se trouvait bannie. Là encore, ce sont ces mêmes novateurs qui multiplient les fantaisies liturgiques, qui viennent nous reprocher de briser l'unité, nous qui cherchons à défendre le Sacrifice eucharistique, fondement de l'unité du culte.

Le 29 juillet 1976, réagissant à la *suspens a divinis*<sup>19</sup> qui venait de le frapper injustement, monseigneur Lefebvre disait : « On me demande l'obéissance à "l'Église conciliaire", comme l'appelle Monseigneur Benelli. Mais cette Église conciliaire est une Église schismatique, parce qu'elle rompt avec l'Église catholique de toujours. Elle a ses nouveaux dogmes, son nouveau sacerdoce, ses nouvelles institutions, son nouveau culte, déjà condamnés en maints documents officiels et définitifs. »<sup>20</sup>

Quant à nous, nous voulons rester dans l'unité de l'Église de toujours, fidèle à la foi des Apôtres et au culte catholique. En agissant ainsi, loin de briser l'unité de l'Église, nous la préservons au contraire en la maintenant enracinée dans son immuable Tradition reçue de Notre-Seigneur.

Abbé Benoît Storez

15 Matthieu XVI, 18

16 Actes des Apôtres IV, 19

17 Concile Vatican I, constitution *Pastor Aeternus*.

18 *Institutio Generalis* n°7, *Novus Ordo* 1969.

19 Sanction canonique qui interdit à un clerc d'administrer les sacrements.

20 *Vie de Monseigneur Lefebvre* par Monseigneur Tissier de Mallerais, édition Clovis, page 514.

1870-2020

## À propos d'un anniversaire

*Nous avons laissé cet hiver le corps des Zouaves Pontificaux en cours de constitution à la fin des années 1860, alors que l'État Pontifical, désormais réduit au seul Latium, était constamment menacé et que Rome se trouvait en grand péril.*

À partir de 1861 se succédèrent plusieurs années de calme relatif interrompu par des incursions de soldats de Garibaldi, ainsi que de brigands provenant des bagnes napolitains qu'il lâchait dans le domaine du Pape et qu'il fallait repousser sans relâche.

En 1867, les Zouaves Pontificaux s'illustrèrent tout d'abord par la pratique héroïque de la charité. Un détachement traversant en août la ville d'Albano, constata rapidement que le choléra y sévissait. Les habitants barricadés jetaient les morts dans les rues. Les Zouaves, les officiers comme les hommes de troupe, se mirent à secourir les victimes en bravant les risques d'une contagion fatale. Ceux qui n'étaient pas au chevet des malades portèrent les cadavres au cimetière pour les ensevelir dignement au péril de leur vie. Un certain nombre en sont morts.

Le mois d'octobre suivant vit la situation générale se dégrader de toutes parts. Les intrusions des bandes de Garibaldi se multipliaient. Du 22 au 24 octobre une émeute ensanglanta Rome. Le 23, la caserne Serristori où étaient logés les Zouaves sauta. L'attentat fit 24 victimes parmi les soldats. Le calme revint mais il était très précaire. Victor-Emmanuel se félicitait des agissements de Garibaldi et se disposait à occuper Rome pour « protéger » le pape.

Constatant que l'invasion du Latium était proche, le général Kanzler, ministre des armes depuis 1865, décida de passer à la contre-attaque.

La bataille décisive eut lieu le 3 novembre à Mentana, à une trentaine de kilomètres de Rome. L'armée pontificale de 5 000 hommes environ, renforcée par une colonne du corps expéditionnaire français, affronta quelque 10 000 garibaldiens. La victoire fut éclatante. Sans doute, l'intervention des troupes françaises équipées des chassepots qui, selon leur chef, avaient « fait merveille »<sup>1</sup> avait été précieuse



mais les charges à la baïonnette des Zouaves avaient été déterminantes. « Quel beau spectacle ! Les clairons sonnent, les tambours battent, les Zouaves crient « Vive le Pape Roi ». Ils chantent, ils tirent, ils glissent, ils meurent, mais ils gagnent du terrain. Charette les devance à cheval... il presse sa monture. Aux Zouaves qui s'essoufflent et lui crient « Attendez-nous » il répond: « Venez ou j'y vais seul. »<sup>2</sup>

Parmi les Zouaves, on déplorait 28 morts. Chez l'ennemi, on dénombra quelques 1 000 tués et 1 500 blessés. Garibaldi lui-même s'était enfui dès qu'il avait jugé le combat perdu.

Le retentissement de cette victoire fut considérable et provoqua un nouvel afflux de volontaires.

Le 8 décembre 1869 s'ouvrait le Concile de Vatican I. Le 18 juillet 1870, le dogme de l'infaillibilité pontificale était proclamé. Ce même jour, la France déclarait la guerre à la Prusse et dès le 5 août, le corps expéditionnaire était retiré. Le 4 septembre la France envahie proclamait la république.

Victor-Emmanuel envoya son aide de camp proposer au Pape d'occuper le Latium pour « y maintenir l'ordre ». Mais il avait déjà rassemblé 70 000 hommes, sous les ordres du général Cadorna en vue d'investir le territoire pontifical et d'occuper Rome.

L'invasion par le nord fut immédiate. Les troupes pontificales se replièrent sur Rome, prêtes à mourir pour le Pape. Mais Pie IX avait donné par écrit au général Kanzler les ordres suivants : « ... au moment où l'on va consommer un grand sacrilège et la plus énorme injustice, au moment où les troupes d'un roi catholique assiègent la capitale de l'univers catholique... j'ai le devoir d'ordonner qu'elle [la défense] consiste uniquement en une protestation propre à constater la violence ; ». Il ajoutait qu'il ne voulait pas « qu'il soit jamais dit que le Vicaire de Jésus-Christ, quoique injustement attaqué, ait consenti à une grande effusion de

1 Le fusil Chassepot, dont venait d'être dotée l'armée française, était la première arme réglementaire à utiliser le chargement par la culasse et non plus par la bouche. Ceci permettait le rechargement couché et une cadence de tir très supérieure.

2 Maurice de Charette, « Les Zouaves Pontificaux ». Revue *Itinéraires* n°147, novembre 1970. Réédition Imprimerie Kayser, Montsur 1996 p.31.

sang ». Et il insistait « Notre cause est celle de Dieu et nous remettons en Ses mains toute notre défense ».<sup>3</sup>

Le 20 septembre à partir de 5 heures du matin, les Piémontais soumièrent la Ville à un terrible bombardement. Une brèche fut ouverte dans l'antique mur d'enceinte construit par l'empereur Aurélien, entre la Porta Pia et la Porta Salara. Vers 10 heures le drapeau blanc fut hissé sur le dôme de Saint Pierre.

Les officiers des Zouaves Pontificaux n'étaient nullement disposés à battre en retraite. Ils étaient même fermement résolus à résister jusqu'au bout. Lorsqu'ils reçurent l'ordre verbal de cesser le combat, ils exigèrent qu'un ordre écrit leur soit remis par un officier. Selon un témoin, quand Charette reçut le billet qui lui était destiné, il le déchira, les larmes aux yeux puis fixa un mouchoir blanc au bout d'une perche.

Pour l'ensemble des Zouaves, ce fut un déchirement et une extrême humiliation de déposer ainsi les armes. À la différence de certains de leurs camarades, ils n'avaient pas pu offrir leur vie. C'était un autre sacrifice qui leur était demandé : celui de leur volonté propre et de la gloire militaire !

Quelques jours après, à Civitavecchia, les zouaves français montaient à bord d'un navire qui allaient les ramener en rade de Toulon. Le lieutenant-colonel de Charette était alors devenu le chef d'un régiment licencié, dont il était l'âme au point qu'on parlait communément des « zouaves de Charette ». Au cours du trajet, il réunit ses hommes et leur demanda de voter pour décider s'ils entendaient continuer à servir ensemble ou séparément dans la guerre qui opposait la France à la Prusse. La grande majorité manifesta le souhait de rester ensemble.

Comme le remarque justement un auteur<sup>4</sup> : « si le jour même de la capitulation de Rome, la première partie du psaume 21 (versets 2-22) qui exprime la prière du juste, souffrant, abandonné de tous et de Dieu même, avait résonné dans l'esprit des Zouaves contraints de se retirer vaincus et amers sous les outrages des Bersaglieri, la seconde partie (versets 23-32) pleine d'espérance venait maintenant transcender la perspective de servir encore dans les rangs du régiment reconstitué pour accourir au secours de leur patrie.



Le colonel de Charette à la bataille de Patay

La formule permettant d'intégrer les soldats du Pape dans l'armée de la France républicaine, d'une manière satisfaisante pour tous, ne fut pas aisée à trouver. En d'autres circonstances, ces catholiques fervents, légitimistes pour la plupart, eussent peut-être été éconduits. Mais la situation catastrophique dans laquelle se trouvait le pays n'autorisait pas à se priver du concours de militaires de cette valeur. À l'issue de divers pourparlers, Charette fut autorisé à former un corps franc dit « Légion des Volontaires de l'Ouest »

et à en recruter l'effectif parmi les volontaires, en dehors des hommes soumis à la conscription dans l'armée ou dans la garde nationale. Le gouvernement reconnaissait aux Volontaires de l'Ouest la liberté de discipline intérieure et le maintien de la hiérarchie ayant existé au sein du régiment des Zouaves Pontificaux. Les officiers étaient pourvus d'un brevet de leur grade et les hommes d'un livret militaire. Ils conservaient en outre leurs uniformes.

La continuité entre les deux unités était clairement affirmée dans l'appel que lançait, dès le 8 octobre, le lieutenant-colonel de Charette dans la presse catholique : « autorisé par le gouvernement à former avec le régiment des Zouaves Pontificaux un corps qui prend le nom de Légion des Volontaires de l'Ouest, de l'endroit de sa formation, je viens faire appel aux hommes de cœur de toute la France qui ne sont pas incorporés, à tous ceux qui, de près ou de loin, ont appartenu au régiment... »

« ... j'espère que mon appel sera entendu et que nous pourrions prouver que le régiment des Zouaves saura conserver ses traditions, qu'il sera le type de l'honneur et du dévouement, et qu'il se consacrera à la France comme il s'est dévoué à l'Église. Le ministre de la Guerre nous fait l'honneur d'envoyer trois de nos compagnies aux extrêmes avant-postes. »<sup>5</sup>

La constitution de cette « Légion des Volontaires de l'Ouest », prolongement et extension du régiment des Zouaves Pontificaux, qui eût semblé inimaginable peu de temps avant, paraît clairement s'inscrire dans la mise en œuvre d'un dessein du Ciel.

Aussitôt après l'autorisation de former ce corps franc, le colonel de Charette fut en effet amené à rencontrer d'une manière tout à fait imprévue M. Léon Papin-Dupont « le saint homme de

3 G.Cerbelaud Salagnac, *Les Zouaves pontificaux*, Éditions France-Empire 1963, p.208.

4 Laurent Gruaz, *Les Officiers français des Zouaves pontificaux*, Honoré Champion éditeur, 2017, p.376.

5 *Historique du Régiment*, annexe n°8, cité par Laurent Gruaz, op. cit. P387.

Tours »<sup>6</sup>. Or, celui-ci venait de recevoir de l'évêché d'Autun une bannière du Sacré-Cœur confectionnée par les Visitandines de Paray le Monial. C'est un prêtre infirme, l'abbé de Musy, qui avait eu l'idée de faire broder cet emblème qu'il voulait tout d'abord faire parvenir au général Trochu afin qu'il fût arboré sur les murs de Paris assiégé. L'accès de la capitale s'avérant impossible, la bannière avait été envoyée au pieux vieillard de Tours en lui demandant de la confier aux « Défenseurs de l'Ouest ». En entendant le nom qui venait tout juste d'être donné au corps franc dont le colonel de Charette allait prendre le commandement, M. Dupont vit là le signe de la Providence et lui proposa « le drapeau du Sacré Cœur ».



C'était une bannière de taffetas blanc sur lequel étaient brodés le Cœur de Jésus entouré d'une couronne d'épines et sommé de flammes d'où sortait une croix latine ainsi que l'invocation : « Cœur de Jésus, sauvez la France ». Charette l'accepta aussitôt, il avait vu dans cette offre le doigt de Dieu, car un vieux prêtre de Vendée quelque peu prophète, avait dit à son père en 1828 : « votre fils se battra sous un drapeau blanc qui n'est pas le drapeau blanc »<sup>7</sup>. Il la fit exposer 24 heures sur le tombeau de saint Martin puis il fit ajouter au verso l'oraison jaculatoire : « Saint Martin Patron de la France Priez pour nous ! »

Les volontaires se présentèrent en grand nombre, anciens de Rome, nouveaux soldats issus des milieux les plus divers qu'il fallut instruire au plus vite. Ainsi que le remarque un historien : « Plus que tout la foi et une conception de l'Histoire cimentaient la Légion »<sup>8</sup>. Les catholiques convaincus qui la composaient avaient compris que les malheurs de la Fille aînée de l'Église envahie par les armées prussiennes protestantes étaient la conséquence des erreurs qu'au cours des siècles elle avait laissées prospérer sur son sol et de tous les abandons de sa vocation qui en étaient résultés. L'oubli tant répandu de la sanctification du dimanche parut particulièrement puni. C'est en effet le dimanche que la France infidèle venait de connaître ses plus lourdes défaites, en particulier celle de Sedan.

Les Volontaires de l'Ouest s'identifièrent aux Zouaves Pontificaux au point que les deux appellations furent utilisées pour les désigner même dans des documents officiels. En France, comme naguère dans les territoires pontificaux, ils constituèrent rapidement une troupe d'élite engagée au poste le plus exposé de tous les combats auxquels elle participa.

Évoquant ces batailles, Maurice de Charette constate qu'une journée a « sans doute à tort, éclipsé toutes les autres », celle de Loigny. Et il ajoute qu'il « faut s'y arrêter, car tant d'héroïsme y fut déployé que la France n'eut-elle que cette bataille dans son histoire, nous serions une fière nation ! »<sup>9</sup> Mais un tel héroïsme ne trouve d'explication complète que dans la notion de sacrifice propitiatoire. L'essentiel de la bataille de Loigny réside dans sa dimension mystique ! Peut-être de légitimes motivations humaines telle que la défense du sol natal envahi, l'honneur d'une armée qui accumulait les défaites ou l'obéissance sans réserve à un chef vénéré n'étaient-elles pas totalement étrangères à ces soldats d'exception mais, avant tout, ils voulaient s'offrir pour réparer les erreurs et les fautes de la France infidèle à sa mission. Et comme si Dieu voulait montrer qu'Il était prêt à agréer ce sacrifice offert en union avec celui de Son fils, la Providence en assurait visiblement la préparation.

Nous avons évoqué l'agrément rapidement donné par un gouvernement composé, en partie au moins, par des anticléricaux affirmés à la reconstitution du régiment des Zouaves Pontificaux à peine voilée sous le nom d'un nouveau corps franc. Nous avons relaté les signes du Ciel qui ont entouré la remise au colonel de Charette de la bannière d'église qui allait en devenir l'étendard. Il faut y ajouter la toute récente nomination du général de Sonis au commandement du XVII<sup>ème</sup> corps d'armée auquel appartenait la légion des Volontaires de l'Ouest. Ce catholique fervent qui portait un cilice avait invité Charette à « partager ensemble prières et sacrifices »

Le 1<sup>er</sup> décembre, alors qu'ils cheminaient ensemble en direction de Patay, par un froid de moins 12° à moins 15°

6 Monsieur Léon Papin-Dupont (1797-1876) d'abord propagandiste zélé de l'Œuvre de l'adoration nocturne (du Saint-Sacrement) et acteur du renouveau du culte de saint Martin consacra les 25 dernières années de sa vie à répandre le culte de la Sainte Face. Il installa dans son salon une image de la Sainte Face reproduite par des religieuses d'après le voile de sainte Véronique. Il l'éclaira au moyen d'une lampe dont l'huile acquit, à la suite de multiples guérisons et conversions, la réputation d'être miraculeuse. Pour répondre aux demandes qui étaient formulées il expédia des milliers de fioles de cette huile et diffusa des lithographies de la Sainte Face.

7 Maurice de Charette, op. Cit. p. 40. Rappelons que cet auteur était le petit neveu du général de Charette !

8 Patrick Nouaille-Degorce *Les Volontaires de l'Ouest dans la guerre de 1870-1871*, éditions Edelys, 2015, p.38.

8 Op.cit. p.39

et qu'ils « parlaient des choses de Dieu, Sonis confia à Charette son regret d'avoir sur son fanion de commandement seulement une croix héraldique et non pas un emblème religieux véritable. Charette lui proposa alors la bannière du Sacré-Cœur en lui expliquant comment il en était devenu détenteur. À la halte suivante, il la lui montra. Sonis la contempla un moment en silence puis, déclarant qu'elle était trop belle pour être son fanion, il invita Charette à en faire le drapeau du régiment des Zouaves Pontificaux. Il fût toutefois décidé de ne pas la montrer aux troupes avant le combat pour ne pas l'exposer aux manifestations d'impiété qu'on pouvait redouter de certaines unités et de la déployer seulement à portée des canons ennemis, car alors personne n'aurait le cœur à rire. Un sous-officier fut désigné pour la porter le moment venu au bout d'une lance; le sergent de Verthamon, un ancien de Castelfidardo qui, le jour-même, pendant la marche avait demandé à son colonel de consacrer publiquement la légion des Volontaires de l'Ouest au Cœur de Jésus.

Vers 2 heures du matin, le 2 décembre, dans la petite église de Saint Péruvy-la-Colombe, le père Doussot, aumônier du 1<sup>er</sup> bataillon, célébra la messe. C'était le 1<sup>er</sup> vendredi du mois. De plus, le père Doussot, dominicain, devait célébrer en ce jour la fête du Sacré-Cœur qui avait été transférée à cette date en application des règles liturgiques en vigueur dans son Ordre. Le général de Sonis et le colonel de Charette y assistaient, entourés d'une vingtaine de Zouaves.

C'est vers 15 heures 30 au terme d'une marche harassante par une température de moins 20° que 300 zouaves vont livrer un assaut dont l'objectif était un petit bois occupé par les troupes du grand duc de Mecklembourg tout auprès du village de Loigny et dont le but était le Ciel.

C'était le 51<sup>ème</sup> régiment de marche qui devait mener l'offensive afin de dégager les défenseurs de Loigny bientôt à

cours de munitions. Mais ces fantasmes épuisés, totalement démoralisés, refusent de marcher et se tassent dans la terre enneigée pour échapper au feu des 1500 mecklembourgeois dissimulés dans le bois.



À Loigny, la messe du père Doussot

Constatant que ses ordres ne reçoivent aucun commencement d'exécution et que ses menaces restent vaines, le général de Sonis se dirige vers son ultime réserve, le 1<sup>er</sup> bataillon de Volontaires de l'Ouest, et lui déclare : « ces hommes refusent de me suivre... venez et montrons leur ce que peuvent des chrétiens et des hommes de cœur ».

Bientôt, le père Doussot lève son crucifix, bénit les hommes agenouillés et leur donne l'absolution générale. Puis tous s'élancent. Le sergent Henri de Verthamon élève bien haut la bannière. Pour la première fois de son histoire, l'armée française arbore le Divin Cœur sur un champ de bataille ! « C'était sublime, l'air était embaumé de vaillance, nous ne marchions pas nous volions ! Nous savions tous que nous allions à la mort... Pour moi, il me semblait monter au Ciel » confiera-t-il avant sa mort<sup>10</sup>.

« Ce n'était plus tout à fait une charge, mais plutôt une procession de quinze

cents mètres, au pas de charge, baïonnette au canon, aux cris de « Vive la France ! Vive Pie IX ! » Les hommes reprennent ainsi le cri de guerre, en ordre inversé, des Zouaves Pontificaux à Castelfidardo et à Mentana. Les trompettes sonnent sur un rythme obsédant. Stupéfait et angoissé, l'ennemi entend les cris... sans bien discerner les silhouettes grises dans le jour finissant.. Dans son élan, la vague d'assaut emporte à la baïonnette la ferme de Villours occupée par soixante bavarois ». À proximité du bois où sont embusqués les mecklembourgeois, « la fusillade éclate, l'artillerie prussienne redouble, un éclat d'obus brise la cuisse du général de Sonis, les chevaux des officiers s'affalent, la bannière du Sacré-Cœur vacille, se redresse, tombe, remonte : Verthamon vient d'être blessé deux fois, Jacques de Bouillé l'a remplacé, il relève le mystique *labarum* et fonce »<sup>11</sup>.

À l'issue d'un affrontement au corps à corps particulièrement sanglant, le bois, aujourd'hui appelé le « bois des zouaves » est pris. Aussitôt, « les deux cents Volontaires encore valides reprennent leur course sous les balles en direction du village de Loigny, Charette blessé à la cuisse par un éclat d'obus, les mène en claudiquant, les encourageant de la voix et du geste... Bannière haute, au milieu d'un nuage de poudre qui l'enveloppe comme un nuage d'encens, la moitié du bataillon aborde les premières maisons. Elles sont prises d'assaut, on se fusille à travers les cloisons et les planchers et Charette entraîne ses hommes sous le feu prussien vers le cimetière. Mais la pression ennemie est trop forte...il faut renoncer »<sup>12</sup>.

Le clairon sonne la retraite, Charette a été blessé une seconde fois. Lentement, les Volontaires de l'Ouest, en état de marcher, se retirent. Lorsqu'il sera possible de dénombrer les pertes humaines, on dénombrera chez les zouaves 65 tués, 107 blessés, 33 disparus. Tous les officiers sont atteints. La

10 Propos cités par Laurent Gruaz , op.cit. p.393,394.

11 Patrick Nouaille-Degorce, op.cit.p.87 et 88.

12 Ibidem, p.89 et 90.

bannière ensanglantée a été recueillie et confiée au Père Doussot qui l'enveloppa soigneusement et la dissimula sous son habit religieux. C'est ainsi qu'un prédicateur put dire : « Ainsi ce drapeau, envoyé par les Filles du Sacré-Cœur, put reposer le soir de la bataille sur un cœur de prêtre après avoir été baigné du sang des martyrs »<sup>13</sup>.

La bataille de Loigny était achevée, la guerre ne l'était pas encore et les zouaves trouvèrent à nouveau des occasions de s'illustrer notamment à Yvré-l'Évêque lors de la défense du Mans, le 11 janvier 1871. Le 19 décembre précédent, le commandant d'Albiouse remplaçant temporairement Charette avait lancé un ordre du jour dont les termes méritent encore d'être médités : « La guerre que nous subissons est une guerre d'expiation, et Dieu a déjà choisi parmi nous les victimes les plus nobles et les plus pures. Élevons donc nos cœurs à la hauteur de la mission qui nous est confiée et soyons prêts à tous les sacrifices. Retrempions notre courage dans nos convictions religieuses et plaçons notre espoir dans la divine Sagesse... C'est par un acte de foi que la France est née sur le champ de bataille de Tolbiac, c'est par un acte de foi qu'elle sera sauvée... Quoi qu'il arrive, avec l'aide de Dieu et pour la patrie, restons ici ce que nous étions à Rome : les dignes fils de la Fille aînée de l'Église »<sup>14</sup>.

Le 28 mai 1871, la Légion des Volontaires de l'Ouest fut solennellement consacrée au Sacré-Cœur. Dans la chapelle du grand séminaire de Rennes, devant l'autel, face à la bannière ensanglantée à Loigny, l'aumônier lut le texte de la consécration rédigé par le général de Sonis. Le général de Charette confirma en quelque sorte cette consécration et invita les deux mille hommes présents à prononcer avec lui l'invocation « Cœur de Jésus, sauvez la France ». Le 13 août suivant, la légion des Volontaires de l'Ouest était dissoute. Dans son dernier ordre

du jour, Charette disait à ses hommes : « Vous allez rentrer dans vos foyers, mais votre tâche n'est pas achevée. »

Assurément, la croisade de réparation plus encore que de défense allait continuer sous d'autres formes. C'est ainsi d'abord qu'un nombre important de Zouaves entrèrent dans les ordres. Certains parvinrent à des fonctions très importantes. Tel le capitaine Henry Wyart qui, devenu Dom Sébastien, fut Abbé Général de la Trappe. D'autres furent bénédictins, jésuites, assomptionnistes ou encore prêtres séculiers. Si certains étaient venus d'un séminaire et y étaient retournés, beaucoup d'autres avaient pris conscience de leur vocation dans les rangs d'un régiment auquel en esprit ils ne cessèrent jamais d'appartenir.

Cette fidélité fut aussi celle du Père Vincent de Paul Bailly, ancien aumônier volontaire aux Zouaves Pontificaux, dont un biographe affirme qu'il « se conduisit en vrai zouave toute sa vie et que plus tard, sur un autre terrain et sous une autre forme, mais avec le même courage et avec la même fidélité, sa plume vaillante comme une épée poursuivit sans relâche les ennemis de Dieu et de l'Église »<sup>15</sup>. L'auteur envisage ici surtout l'écrivain et le fondateur d'organes de presse que fut le Père Bailly mais les lecteurs de *Spes Unica* l'ont découvert conduisant des pèlerinages de pénitence à Jérusalem organisés, eux-aussi, en réparation des fautes de la Fille aînée de l'Église et demandant aux pèlerins s'ils étaient disposés à « mourir de leur foi pour la restauration chrétienne de la France »<sup>16</sup>.

Promoteur du pèlerinage national à Lourdes, le Père Bailly n'avait pas manqué de rencontrer dans la cité mariale le lieutenant Georges de Pouy, secrétaire du général de Charette en 1870 et devenu en 1885 président de l'Hospitalité Notre-Dame de Lourdes. C'est très certainement à son initiative que fut placée la croix de saint Pierre

sur le ruban bleu bordé de blanc de la médaille de l'Hospitalité Notre-Dame de Lourdes. Elle y est toujours ! Il est mort subitement en 1888, à quelques pas de la Grotte. L'année suivante décédait lui-aussi soudainement un autre ancien Zouave, M. Fernand de Carrière, président de l'Hospitalité Notre-Dame de Salut. L'un et l'autre, rescapés des campagnes militaires du régiment étaient tombés au champ d'honneur de la charité sous le regard de la Sainte Vierge...

150 ans ont passé... Les derniers Volontaires de l'Ouest sont depuis longtemps entrés dans l'éternité. Les chassepots n'intéressent plus que les collectionneurs et les baïonnettes ensanglantées ont souvent rouillé dans l'indifférence. Les pèlerinages en Terre Sainte s'effectuent maintenant, pour la plupart, en avion ainsi qu'en cars climatisés et beaucoup d'hospitaliers de Lourdes ont probablement oublié l'origine de leurs insignes. Et pourtant la croisade n'est pas achevée !

Ce ne sont plus les murailles entourant la Porta Pia qui sont éventrées mais les piliers de la sainte Église qui sont ébranlés sous de furieux assauts autant intérieurs qu'extérieurs. Ce n'est plus le Vicaire de Jésus-Christ qu'il faut défendre mais Notre Seigneur lui-même récemment prisonnier dans des sanctuaires officiellement considérés comme des lieux de réunion malsains dont il fallait interdire l'accès au dernier carré des fidèles catholiques.

Dans la crypte de Loigny, la bannière du Sacré-Cœur monte la garde entre les tombeaux du général de Sonis et du général de Charette. Elle semble vouloir flotter encore en tête d'une charge au moins spirituelle et les Zouaves tendent à de nouveaux volontaires l'arme qu'ils n'ont jamais déposée : le chapelet.

Thierry Léger

13 Sermon du Père Quincenet, dominicain, prononcé en l'église Sainte Clothilde, le 28 janvier 1894 et cité par G. Cербelaud Salagnac op.cit. p.273.

14 Ibid. p.284 et 285.

15 E. Lacoste, *Le Père V. de P. Bailly*, Paris Bonne-Presses 1913, p. 39.

16 cf. *Spes Unica*, n°36, automne 2019, p. 7.

## Le nouveau rite et la communion sacrilège

Une des conditions pour s'approcher de la sainte table est d'être en état de grâce, plus précisément ne pas avoir sur la conscience la certitude d'un péché mortel. Car communier c'est recevoir Jésus-Christ vivant et en personne, non pour commencer à s'unir à Lui, comme c'est le cas dans les sacrements de baptême et de pénitence (après un péché mortel), mais pour resserrer très étroitement les liens entre notre âme et Lui. De ce fait, la communion apporte à notre âme une abondance de grâces dont le soutien, la force et la consolation dans les combats que nous avons à mener contre le péché qui pourrait nous séparer de Lui. Voilà pourquoi l'Église prend soin de nous inspirer avant la communion, les dignes dispositions qui nous fassent bénéficier le plus possible de la sainte Eucharistie, c'est-à-dire correspondre aux vœux de Jésus-Christ Lui-même : « Celui qui mange ma chair et boit mon sang, demeure en moi, et moi en lui. » (Jean VI, 56)

Et c'est à partir de la prière du *Pater Noster*, en particulier des dernières demandes (« Pardonnez-nous nos offenses... Ne nous laissez pas succomber à la tentation et délivrez-nous du mal. ») que l'Église nous invite au discernement et plus encore au véritable repentir. Pour se purifier d'un péché mortel, le seul aveu en confession n'est pas suffisant. Le pénitent sincère doit, en effet, si c'est le cas, non seulement confesser ses péchés mortels, mais en même temps les regretter et avoir le ferme propos de ne plus les commettre : « Ne nous laissez (donc) pas succomber à la tentation et délivrez-nous du mal ». L'Église s'assure alors que chaque fidèle s'approchant de la sainte table demeure contrit et décidé à ne plus commettre, au moins, le péché mortel.

D'où les prières qui font suite à l'Oraison dominicale et qui la développent ou l'explicitent en ce qui concerne cette attitude que notre âme doit avoir vis-à-vis du péché, plus spécialement du péché mortel. Dans la prière du *Libera nos*, nous demandons d'être délivrés de tous les « maux passés, présents et futurs ». À n'en pas douter, il s'agit d'abord et surtout de nos péchés ; et pas seulement des péchés que l'on a commis par le passé ou que l'on vient de commettre mais aussi de ceux que l'on pourrait encore commettre. Demander à Dieu d'en être délivré, c'est donc vouloir ne plus les commettre. C'est dire comme l'Église insiste sur le ferme propos.

La deuxième prière qui précède la communion du prêtre, après la récitation de l'*Agnus Dei*, accentue cette invitation au ferme propos, qu'elle nous fait exprimer à la forme positive et négative : « Faites

que je reste **toujours** attaché à vos commandements et ne permettez pas que je sois **jamais** séparé de vous ». Autrement dit, bien communier c'est ne plus vouloir pécher ; en d'autres termes vouloir toujours « choisir la voie de la vérité »<sup>1</sup> que sont les commandements de Dieu. Bien communier c'est demander à Dieu « la grâce de les garder... de les désirer en tout temps... pour courir dans la voie des commandements avec un cœur dilaté »<sup>2</sup> ; bien communier c'est aussi choisir « d'avoir les commandements de Dieu en ma présence pour être la règle de ma vie... de me tenir en garde contre l'iniquité de peur qu'elle ne devienne mienne »<sup>3</sup>.

Et dans la troisième et dernière prière, le prêtre supplie le Seigneur pour que la réception de son Corps « n'entraîne pas (pour son âme) ni jugement, ni condamnation ». Cette prière fait évidemment référence à l'avertissement de saint Paul entendu chaque année, le Jeudi-Saint et à la Fête-Dieu : « Car celui qui mange et boit indignement, mange et boit sa condamnation, ne discernant pas le corps du Seigneur ». (I Corinthiens XI, 29).

Sur ce point la comparaison avec le nouveau rite est saisissante. Certes la prière du *Pater noster* demeure, quand du moins elle est récitée dans la bonne version, c'est-à-dire en latin. Mais toutes les autres prières ou formules, qui, dans l'ancien rite, engageaient à la véritable contrition et au ferme propos, ont été omises. C'est ainsi que les deux prières qui précèdent immédiatement la communion ont été purement et simplement supprimées ; et quant à celle du *Libera nos*, les réformateurs ont effacé les qualificatifs : « passés, présents et

futurs ». Désormais, il n'est plus question que de « tout mal » en général.

Dans le nouveau rite, il ne figure donc plus d'avertissement suffisamment explicite pour mettre en garde les fidèles contre la communion sacrilège qui, au lieu d'assurer la vie éternelle, donne la mort éternelle. D'ailleurs, la bénédiction qui accompagnait la distribution de la sainte communion : « Que le Corps de Notre Seigneur Jésus-Christ garde votre âme pour la vie éternelle (à laquelle nous sommes déjà ordonnés ou destinés par la grâce sanctifiante) » a été remplacée par la simple formule : « le Corps du Christ ». Autrement dit, la portée qu'a l'Eucharistie pour la vie éternelle n'est plus exprimée. Cette occultation ouvre la porte à d'autres interprétations qui font de la communion un repas communautaire animé par un vague sentiment religieux, où l'on se partage le pain de la rencontre, de l'amitié et de la solidarité entre les hommes, en souvenir du Christ dont le Corps ne pourrait être présent qu'au titre de symbole.

Ce renversement de perspective découle de ce qui caractérise radicalement le nouveau rite qui fait de la messe un repas plus qu'un sacrifice. Par conséquent, si la messe est davantage un repas, une assemblée commémorant la Cène du Seigneur, il ne convient pas d'y participer sans communier. Pour un fidèle, la messe n'a donc plus de sens sans la communion. Désormais c'est le repas communautaire qui définit davantage l'Eucharistie. Pour le coup, à quoi bon insister sur la nécessité d'être en état de grâce ? Car, après tout, il suffit de se sentir en communion avec l'assemblée, ou avec le défunt que l'on enterre,

1 Psaume CXVIII, 30

2 Psaume CXVIII, 10 ; 20 ; 32

3 Psaume XVII, 25-26

ou avec les époux que l'on entoure le jour de leur mariage, pour avoir part au repas du Seigneur.

Le désastre en est incalculable : que de communions objectivement sacrilèges ! En effet, n'a-t-on pas vu des assemblées, comme un seul homme, recevoir la communion ? Le discernement du corps de Jésus-Christ ne s'impose donc plus. Et à mesure que l'on a laissé les fidèles banaliser la communion, la traitant comme « le partage du pain », ils finissent par croire ce qu'elle n'est pas : un repas sans nulle présence réelle ni sacrifice ; ou ne plus croire ce qu'elle est : la présence substantielle du Christ en personne, dans son acte d'im-molation. Dans tous les cas, il est à craindre qu'ils perdent la foi en l'Eucharistie.

Ajoutons que l'occultation des bonnes dispositions à avoir pour communier est le fait d'une volonté bien arrêtée : pour preuve, la suppression pure et simple dans le nouveau missel, des versets 27, 28 et 29 du XI<sup>ème</sup> chapitre de la première épître de saint Paul aux Corinthiens, qui se lit aux

messes du Jeudi-Saint et de la Fête-Dieu (Année C). Les fidèles, qui assistent ordinairement à ce nouveau rite, peuvent donc ne plus être avertis sur les communions sacrilèges. L'Eucharistie, où Jésus-Christ est dans son état le plus vulnérable, se trouve alors davantage exposée au sacrilège. La voilà mise en danger par les pasteurs eux-mêmes, pourtant gardiens des mystères et du troupeau. Pendant qu'à Fatima, l'ange invite les enfants à réparer « les outrages, sacrilèges et indifférences par lesquels Jésus-Christ est Lui-même offensé », les hommes d'Église cessent de veiller à la bonne garde des saints mystères pour leur éviter l'usage sacrilège.

L'avertissement du Père Calmel n'a malheureusement rien perdu de son actualité : « Les prêtres ou les fidèles qui, de nos jours, laissent affaiblir leur foi dans la présence réelle, ou qui adoptent des attitudes ou des façons de faire qui nient, dans la pratique, la présence réelle, ces prêtres et ces fidèles brisent, avec deux mille ans de vie chrétienne, ou plutôt avec la vie chrétienne de toujours, celle d'hier,

d'aujourd'hui et de demain, car il n'existera jamais de vie chrétienne qui mépriserait la foi dans l'Eucharistie. »<sup>4</sup>

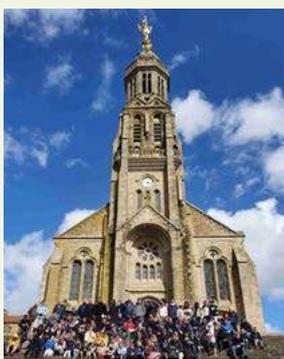
Mais quand nous bénéficions des richesses et des lumières de l'ancien rite, quelles ne doivent pas être nos communions ? L'Église ne nous porte-elle pas au véritable discernement et à toute la ferveur de notre âme ? Et aujourd'hui, plus que jamais ! Car les innombrables irrévérences, sacrilèges, froideurs et mépris dont Jésus-Christ est victime dans la sainte Eucharistie, notamment à cause du nouveau rite, doivent nous provoquer à communier « avec de plus grands sentiments de foi, d'espérance et de charité », avec « un plus vif repentir de nos péchés » et une intention réparatrice qui nous engage « à donner jusqu'à la dernière goutte de notre sang pour garantir Jésus-Christ des outrages qu'il reçoit dans cet auguste mystère et lui procurer, s'il était possible autant de gloire qu'il y endure d'outrages. »<sup>5</sup> Que Notre-Dame nous y aide !

Abbé Laurent Ramé

4 « Eucharistie et liturgie » dans revue *Itinéraires* n°146 p. 162

5 Abbé Michel Guérin, curé de Pontmain lors des apparitions.

## Un jeune pèlerin de quinze ans raconte



Dimanche de la Pentecôte. Saint-Michel-Mont-Mercure. Une centaine de pèlerins s'élancent sur les chemins des monts vendéens pour deux jours de marche, sous le patronage de Notre-Dame de Pontmain. Pour remplacer le traditionnel pèlerinage de Chartres, nos fidèles ont pris la route de Saint-Laurent-sur-

Sèvre et de Loublande le dimanche ; puis le lendemain ils sont revenus à Saint-Michel.

À 9h30, à l'ombre de l'église de Saint-Michel-Mont-Mercure, que l'on pourrait confondre avec la cathédrale de Chartres, des groupes de vingt se mettent en route pour satisfaire les mesures sanitaires. Peu après le déjeuner pluvieux, nos pèlerins sont repartis vers Saint-Laurent, la ville sainte de la Vendée, dont on peut apercevoir le clocher à quelques kilomètres. Saint Louis-Marie Grignon de Montfort, enterré à Saint-Laurent, a évangélisé la Vendée. Nos pèlerins se sont recueillis sur le tombeau du missionnaire.

Il ne leur reste que cinq kilomètres de marche pour atteindre les Rinfillières, lieu du bivouac. Là, tous les groupes se retrouvent pour une soirée de repos et d'amitié. À 20h00, Monsieur Robert, gardien de la mémoire du lieu, est venu raconter l'histoire de Claire Ferchaud et la destinée si particulière de l'endroit.

Le lendemain matin, le réveil fut accompagné d'une pluie fine. L'abbé Ramé célébra la messe aux Rinfillières. Les pèlerins sont repartis directement vers Saint-Michel-Mont-Mercure. La matinée fut difficile pour tous car il a plu sans s'arrêter. Le soleil n'apparut qu'en début d'après-midi. Sous le patronage de Saint-Michel et de Notre-Dame de Pontmain, nos fidèles ont pèleriné jusqu'au point culminant de la Vendée. Les groupes sont arrivés les uns après les autres et se sont retrouvés pour une prière finale dans l'église paroissiale.

Tous les pèlerins qui ont marché sur les routes de la Vendée sont rentrés chez eux le soir le cœur léger après avoir pu chanter, prier, méditer, et bien sûr se retrouver entre paroissiens.

Ils étaient cent cette année, ils seront deux cents l'année prochaine !

# Agenda

## Jeudi 1<sup>er</sup> juillet

Ordnations diaconales et sacerdotales à Écône.

## Dimanche 4 juillet

Pique-nique annuel aux Fournils.

## Dimanche 18 juillet

Première messe de Monsieur l'abbé Cyrille Perriole

## Dimanche 15 août

Procession du vœu de Louis XIII.

## Dimanche 29 août

Journée portes ouvertes de l'École de l'Épiphanie.

## Lundi 6 septembre

Rentrée des classes à l'École de l'Épiphanie.

## Pèlerinage du vœu à Pontmain

Date communiquée ultérieurement.

## Catéchismes – Croisade – Conférences

### Aux Fournils

**Catéchisme pour enfants et adolescents** (Inscription auprès des prêtres)

1 fois tous les 15 jours en période scolaire aux Fournils :

- Mercredi de 15h00 à 16h00 : les tout-petits et les 1<sup>ères</sup> communions.
- Samedi de 9h30 à 10h30 : Communions solennelles, persévérance 1 et persévérance 2.

**Formation chrétienne pour les adultes** (sans inscription)

Exposé de la doctrine chrétienne à 20h30 à l'école de l'Épiphanie. Actuellement suspendu.

### **Croisade Eucharistique**

Réunions au prieuré (Abbé Laurent Ramé et une sœur du prieuré)

**Militia Mariæ** (réunion des membres actifs du *Prædidium* N.-D. de l'Assomption)

Tous les quinze jours au prieuré. Renseignements auprès du président Christophe Dumas au 06 21 99 50 16.

**Atelier Sainte-Marthe** (Réfection et confection d'ornements liturgiques)

Activité mensuelle, au prieuré à partir de 9h30.

Contact : Mme Vincent Ameteau au 02 28 97 59 27.

Calendrier : Les mardis 16 mars, 20 avril, 18 mai et 15 juin.

**Cercle Louis Martin** (pour les papas)

Actuellement suspendu.

**Cercle Zélie Martin** (pour les mamans – Les vendredis après la messe de 8h30)

### Chapelle Saint-Michel à La Roche-sur-Yon

**Catéchisme pour enfants et adolescents**

Enfants : chaque mercredi de 16h00 à 17h00 en période scolaire.

**Cercle Saint-Hilaire** : (formation chrétienne pour étudiants et jeunes professionnels)

Calendrier : tous les quinze jours, le mercredi soir à 19h30. Renseignements : contacter Romain Laroche au 07 55 62 04 38.

**Formation chrétienne pour adultes** (sans inscription)

Exposé de la doctrine chrétienne un samedi par mois à 19h15. Actuellement suspendu.

### Chapelle Notre-Dame de l'Espérance à La Rochelle

**Cercle des familles** (Formation chrétienne pour adultes)

Chaque premier samedi du mois à 20h00 à La Rochelle.

Actuellement suspendu.

**Cercle d'étudiants** (Formation chrétienne pour étudiants)

Actuellement suspendu.

## Renseignements

### **Répétitions de chorale**

Aux Fournils : le vendredi à 20h00. Actuellement suspendu.

### **Aumônerie de l'école de l'Épiphanie**

(15 rue des Dames – Puybelliard – tel : 02 51 07 99 90)

Tous les vendredis en période scolaire : messe à 8h30 au prieuré Notre-Dame du Rosaire.

### **Religieuses du prieuré Notre-Dame du Rosaire**

Sœur Marie-Christophe, supérieure de la communauté des religieuses du prieuré.

Sœur Marie-Olivia, directrice de l'école de l'Épiphanie.

Pour les joindre en leur maison Notre-Dame de la Sagesse : 02 51 94 86 57 (de 9h00 à 11h30 et de 14h30 à 17h00).

### **Offrandes de messes**

Une messe : 18 €

Une neuvaine : 180 €

Un trentain : 720 €

### Pour joindre les prêtres

**Prieuré Notre-Dame du Rosaire** : 2, les Fournils - 85110 Saint-Germain-de-Prinçay - 02 51 42 95 88 - courriel : prieure85@gmail.com

**Abbé Laurent Ramé** : 06 28 03 23 21 - courriel : laurentrame@orange.fr

**Abbé Charles Moulin** : 06 08 65 37 41 - courriel : charles.moulin2@wanadoo.fr

**Abbé Benoît Storez** : 06 48 19 75 45 - courriel : b.storez@fsspx.email

### **Chapelle Saint-Michel**

40, impasse Ampère - 85000 La Roche-sur-Yon

### **Chapelle Notre-Dame de l'Espérance**

12, rue des Augustins - 17000 La Rochelle